



CONVENTION DE PRESTATIONS

CONDITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales de la convention de prestations de l'association A - CENTER sont conclues entre,

D'une part : l'association A - CENTER domiciliée au 106 boulevard Clemenceau, 59510 Hem (Département du Nord - 59), numéro d'identification R.N.A W662005544, numéro de parution 20120003, représentée par son Président Monsieur Jean François BODET.

Téléphone : 03 20 94 14 14

E-mail : airbornecenter.france@gmail.com

Site internet : <http://www.airbornecenter.com>

Et d'autre part :

Nom : Boitex

Prénom : Guillaume

Adresse : 6 route de DENOVIE 34160 ST BAUZILLE DE MONTPEL

Téléphone : 06/78/36/74/75

E-mail : guillaume.Boitex34@gmail.com

ARTICLE 1-0

Les présentes conditions générales de la convention de prestations de l'association A - CENTER régissent l'ensemble des prestations et réservations proposées par l'association A - CENTER.

Les parties conviennent que leurs relations seront exclusivement régies par la présente convention, ainsi que le règlement intérieur et les statuts de l'association A - CENTER, ce à l'exclusion de toute autre condition. Toute réservation ou commande effectuée auprès de l'association A - CENTER implique l'adhésion totale et sans aucune réserve aux présentes conditions générales et, éventuellement, aux conditions particulières ou spécifiques à une ou plusieurs prestations proposées aux adhérents.

ARTICLE 1-1

Les présentes conditions définissent les modalités et obligations réciproques des parties.



ENGAGEMENT DE L'ADHERENT

Le texte suivant est à reproduire ci-dessous et à la main, sans modifications ni ratures, en précisant vos nom et prénom :

« Après avoir pris connaissance de l'ensemble des informations précisant la nature et l'étendue des obligations que je contracte avec l'association A - CENTER, je soussigné *nom + prénom*, déclare :

- Avoir reçu, lu et compris les statuts de l'association A - CENTER, et en accepter sans conditions l'intégralité des articles
- Avoir reçu, lu et compris le règlement intérieur de l'association A - CENTER, et en accepter sans conditions l'intégralité des articles.
- Avoir lu et compris la présente convention de prestations, et en accepter sans conditions l'intégralité des articles. »

*Après avoir pris connaissance de l'ensemble des informations
précisant la nature et l'étendue des obligations que je contracte
avec l'association A-center, je soussigné Botta Guillaume, déclare :*
*- Avoir reçu, lu et compris les statuts de l'association A-center, et
en accepter sans conditions l'intégralité des articles.*
*- Avoir reçu, lu et compris le règlement intérieur de l'association
A-center, et en accepter sans condition l'intégralité des articles.*
*- Avoir lu et compris la présente convention de prestations, et
en accepter sans conditions l'intégralité des articles.*

Fait à *St Bazille de Ronnel* Le *17/02* *25*
11/10 /20*23*

Signature de l'adhérent précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »
lu et approuvé.

Botta

Pour l'association AIRBORNE CENTER, le Président, Jean-François BODET

Bode